

ARRÊTÉ N° 2025_103

DÉSIGNANT LA SUPPLÉANTE DE M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU COMITÉ RÉGIONAL POUR L'EMPLOI

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code du travail, notamment les articles L.5311-10, R.6123-3-3, R.6123-3-16 et R.6123-3-17 ;

Vu la loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi ;

Vu le décret n°2024-560 du 18 juin 2024 relatifs aux comités territoriaux pour l'emploi ;

Vu le courrier du préfet de la région d'Île-de-France en date du 22 janvier 2025 relatif à la désignation des représentants au comité régional pour l'emploi ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - Mme Mélissa Youssouf, vice-présidente, chargée de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire et des fonds européens du conseil départemental, est désignée pour me suppléer au comité régional pour l'emploi.

ARTICLE 2. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.



ARTICLE 3. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Le président du Conseil départemental

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le